

Formulaire des subventions communales pour la lutte contre la propagation du frelon asiatique

Demandeur :

Matricule : ____ / ____ / ____ / ____

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal et localité :

Tél. / GSM :

E-mail :

Numéro de compte :

IBAN

Établissement financier :

Titulaire du compte :

La/les subvention(s) communale(s) sont demandée(s) pour :

	Aide étatique	Aide communale proposée
Neutralisation de nids primaires – stade précoce <i>Nid embryonnaire < 10 cm de diamètre</i>	50,00 €	Prise en charge du montant de la facture dépassant l'aide étatique
Neutralisation de nids primaires – stade avancé <i>Nid primaire > 10 cm de diamètre</i>	100,00 €	Prise en charge du montant de la facture dépassant l'aide étatique
Neutralisation de nids secondaires	300,00 €	Prise en charge du montant de la facture dépassant l'aide étatique

Pièces à joindre obligatoirement :

- ☐ Copie du document attestant l'obtention de la subvention de l'Etat avec indication du montant alloué
- ☐ Facture de l'entreprise qui a neutralisé le nid
- ☐ Preuve de paiement
- ☐ Relevé d'identité bancaire (RIB)

Le déclarant certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts, et qu'il a pris connaissance que le subside est sujet à restitution au cas où il aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.

Conditions d'éligibilité

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention communale il faut remplir les conditions suivantes :

- Être une personne physique.
- Être propriétaire ou copropriétaire de l'immeuble concerné sur le territoire de la commune de Strassen au moment de la demande.
- Être bénéficiaire de la prime allouée par l'Etat sur demande introduite auprès de l'Administration de la nature et des forêts conformément aux dispositions en vigueur pour la neutralisation des nids du frelon asiatique (*vespa velutina nigri-thorax*)
- La demande de subvention doit être introduite au plus tard **6 mois** après réception de la décision attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'Etat.

La subvention est sujette à restitution :

- au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts fournis à la commune
- au cas où l'aide financière étatique a dû être restituée conformément aux dispositions légales et réglementaires afférentes

Strassen, le.....

.....
Signature

Protection des données personnelles :

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.